

Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de La Flotte

Les P'tits Mômes

SOMMAIRE

I. Introduction

II. Présentation

- A. La structure
- B. Les locaux
- C. L'équipe

III. Fonctionnement

- A. Périscolaire
- B. Extrascolaire
- C. Travail de l'équipe en fonction du rythme de l'enfant

IV. Valeurs et Objectifs des P'tits Mômes

- A. Favoriser le développement et le bien-être des enfants
- B. Apprendre aux jeunes à vivre ensemble
- C. Permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres
- D. Travailler en lien avec les familles et les tiers

I. INTRODUCTION

Le projet pédagogique est un écrit rédigé par l'équipe de l'ALSH présentant les objectifs et décrivant les choix pédagogiques qui serviront à l'élaboration des projets de l'année.

Il est conçu en référence au projet éducatif de la commune de la Flotte. Ce dernier détermine les objectifs à atteindre afin de répondre aux attentes éducatives des familles.

Il permet également de décrire le fonctionnement de l'ALSH et d'indiquer les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe d'encadrement.

Ces besoins étant susceptibles d'évoluer dans le temps, le projet pédagogique n'est pas figé et sera modifié ou réadapté chaque année.

II. PRÉSENTATION

A ▪ La structure

L'accueil de loisirs sans hébergement de la commune de La Flotte « Les P'tits Mômes » accueille les enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Il est ouvert tout au long de l'année en période périscolaire et extrascolaire.

B ▪ Les locaux

L'ALSH se situe 1 rue de la Clavette, au cœur du groupe scolaire de La Flotte. Un bâtiment indépendant aux abords de la cour d'école permet d'accueillir les enfants dans un environnement adapté et sécurisé.

Ce bâtiment est constitué de 3 salles d'activités, d'un espace lecture, d'une cuisine et de sanitaires. Des travaux sont envisagés visant à agrandir les espaces et accueillir les enfants de deux ans dans des conditions optimales.

La proximité géographique entre l'accueil de loisirs et les écoles permet aux enfants de jouir d'infrastructures de qualité comme le gymnase scolaire, le réfectoire pour les repas, la cour de l'école avec terrains de sports et structures de jeux, la salle de motricité pour les plus petits et le dortoir de l'école maternelle pour les temps de sieste.

C ■ L'équipe

L'équipe est constituée d'un directeur, d'une directrice adjointe et de quatre animatrices. Elle est complétée par des services civiques, des stagiaires et des personnes bénévoles. L'ALSH s'engage à respecter les réglementations légales en vigueur en termes de diplômes et de taux d'encadrement des enfants.

III. LE FONCTIONNEMENT

A ■ Péri-scolaire

En période péri-scolaire, l'accueil de loisirs est ouvert le matin avant l'école à partir de 7h30, et le soir après l'école jusqu'à 18h30. Des activités manuelles, artistiques, sportives ou culturelles sont proposées aux enfants. Un accompagnement aux devoirs est également proposé aux enfants les lundis et jeudis soir pour ceux qui le souhaitent.

Les mercredis en période scolaire, des ateliers sont proposés aux enfants avec des intervenants extérieurs qualifiés dans leur domaine d'activité. Des sorties pédagogiques sont également organisées tous les premiers mercredis de chaque mois.

B ■ Extrascolaire

En période extrascolaire (vacances), l'ALSH est ouvert toute la journée de 7h30 à 18h30, et les enfants sont accueillis soit à la journée, soit à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les vacances scolaires sont souvent l'occasion de proposer aux enfants des stages de découvertes sportives ou artistiques, des sorties diverses ou des mini-camps. L'équipe

pédagogique organise une sortie exceptionnelle par semaine ou fait appel à des intervenants pour compléter l'offre d'activités.

C▪ Travail de l'équipe et rythme de l'enfant

L'équipe de l'ALSH est très attentive à la sécurité permanente du groupe d'enfants. Le respect du taux d'encadrement lui permet d'être attentif au rythme de chaque jeune, en tenant compte de sa singularité. En effet, l'évolution des jeunes enfants est très fluctuante. Les journées sont ponctuées de rituels afin d'offrir un cadre sécurisant et structurant favorable à leur développement.

Des réunions hebdomadaires sont organisées avec l'ensemble de l'équipe afin de préparer l'intervention des animateurs(trices).

Les repas et les goûters s'inscrivent dans un moment de partage et de convivialité. En effet, les animateurs déjeunent à table aux côtés des enfants, s'assurant de leur bien-être physique et psychologique.

Les repas sont parfois suivis d'un temps calme, d'une heure, où les enfants peuvent se reposer, lire, écouter une histoire ou participer à un jeu de société, à une activité manuelle. C'est aussi le moment pour les plus petits de faire une sieste dans un environnement adapté et encadré par un(e) animateur(trice). Les réveils sont échelonnés, en fonction du besoin de chaque enfant. C'est l'enfant qui se réveille tout seul le plus souvent. Par souci d'organisation du goûter, les enfants encore endormis seront amenés à « être réveillés » de manière douce et individuelle.

Les « jeux libres » prennent une place importante dans la journée, surtout pour les plus jeunes.

L'équipe veille à ce que les activités soient les plus variées et équilibrées afin de répondre aux souhaits de tous les enfants : activités manuelles, sportives, artistiques, culturelles... Ainsi, des plannings sont établis au préalable par l'équipe. Ces documents sont consultables à tout moment au centre de loisirs par les enfants et les parents et sur le portail famille.

IV. Valeurs et objectifs des P'tits Mômes

Les valeurs et les objectifs de l'accueil de loisirs « Les P'tits Mômes » s'articulent autour des besoins des enfants. En effet, chaque action, chaque projet mené par l'équipe vise à favoriser l'épanouissement global du jeune.

Le projet pédagogique s'articule autour de quatre axes principaux.

A ▪ Favoriser le développement et le bien-être des enfants

a. Travail d'autonomie

L'acquisition de l'autonomie est un objectif prépondérant au sein de l'ALSH. Cet apprentissage est mené en équipe au quotidien auprès de chaque jeune individuellement. En effet, tous les enfants sont uniques et acquièrent des gestes d'autonomie qui leur sont propre en fonction de leur âge et de leur singularité.

En devenant autonome, un individu gagne en assurance, devient plus indépendant. Cette compétence développe sa capacité à réfléchir par lui-même, à choisir seul. Il prend confiance en lui.

Dès le plus jeune âge, les enfants sont accompagnés pour gagner en autonomie par le biais de l'hygiène, en instaurant des rituels comme le lavage des mains à certains moments clés de la journée ou bien en leur proposant régulièrement de se rendre aux toilettes.

Lors de la prise du repas, les enfants apprennent à se servir du couteau ; les plus aisés sont mis en situation de réussite et sont invités à aider les plus jeunes.

L'équipe propose des temps libres à tous les enfants, ce qui leur permet d'investir les supports qu'ils souhaitent. Chaque jeune peut jouer en autonomie, seul ou en groupe. Ces actions visent à favoriser, par le jeu, en définissant leurs propres règles, le développement de leur autonomie.

Lors des déplacements pedestres hors du centre de loisirs, un travail sur les règles de sécurité est réalisé en amont et pendant la sortie afin de rendre les enfants plus autonomes.

Le vélo est un moyen de transport pratique et ~~avantageux pour les déplacements sur~~ l'île. En effet, l'équipe fait régulièrement ce choix pour effectuer des trajets courts. Elle peut ainsi constater les progrès de chacun concernant l'aisance et la sécurité, et en faire un retour valorisant aux parents.

La navette de la région qui permet des déplacements sur le continent est aussi un moyen de transport régulièrement emprunté pour réaliser des sorties à La Rochelle. Cela représente un levier éducatif pertinent dans la mesure où il permet d'apprendre aux jeunes à utiliser ce moyen de transport précieux.

C'est par le biais d'actions ludiques quotidiennes que les progrès de chaque jeune sont observés en termes d'autonomie, ce qui leur permet concrètement de gagner en liberté.

b. Favoriser l'expression des besoins et envies

L'épanouissement des enfants passe par des réponses favorables à certaines de leurs demandes. En effet, l'équipe construit ses projets ludiques et éducatifs en s'appuyant sur les souhaits des jeunes. Dans cette mesure, ces derniers peuvent constater que leur parole est prise en compte, ce qui favorise le lien de confiance avec l'équipe et suscite une plus grande adhésion lors de leur participation aux activités.

Afin de pouvoir identifier les désirs des jeunes, l'équipe a recours à plusieurs médiations. Le mur d'expression est utilisé par les enfants, sur lequel ils inscrivent, pour ceux qui le peuvent, les activités qu'ils aimeraient réaliser. Les plus jeunes expriment leurs souhaits à l'oral. Un rapporteur volontaire peut noter la demande sur le mur. L'équipe a mis en place une boîte à idées pour les menus, afin que les enfants puissent s'exprimer. Ces démarches s'inscrivent dans un but d'entraide et de valorisation de l'ensemble des membres du groupe.

Enfin, les échanges permettent de déceler leurs besoins particuliers. En effet, la proximité avec les enfants favorise la discussion par laquelle l'équipe peut évaluer leurs aspirations particulières. Il peut s'agir d'envie de se confier, de partager le quotidien. L'équipe de l'ALSH accompagne les jeunes sur de nombreux temps forts, de l'accueil à la fermeture, en passant par le temps de pause méridienne ainsi que le repas au restaurant scolaire.

Offrir de nombreux espaces d'expression garantit que chaque jeune puisse se saisir d'un temps pour échanger avec un professionnel s'il le souhaite. Afin d'établir ou de conserver une relation de confiance avec chacun des jeunes, l'équipe tente de répondre à leurs demandes, en respectant toujours leur parole.

c. Être attentif à la singularité de chacun

Le groupe d'enfants qui compose Les P'tits Mômes est constitué d'autant de personnalités différentes qu'il y a d'individus. Chaque jeune, avec sa culture, son histoire, sa sensibilité, ses valeurs, se différencie de son camarade. Afin d'offrir un accueil qualitatif, l'équipe s'intéresse à ce qui fait la singularité de chacun d'entre eux.

C'est ainsi qu'elle décèle leurs qualités mais aussi leurs sensibilités. Le travail en équipe nous permet d'échanger sur les observations et d'être vigilants aux progrès et au rythme de chacun. Par ces échanges et observations, des actions sont proposées pour mettre les enfants en situation de réussite tout en les préservant des sujets qui leurs sont délicats.

Accompagner chaque jeune du groupe en étant attentif à sa personnalité favorise son épanouissement et son développement. Le travail de l'équipe de l'accueil de loisirs vise aussi à accompagner l'enfant à devenir un citoyen, et donc à développer des compétences favorisant la vie en collectivité, imposée par l'accueil de loisirs.

B- Apprendre aux jeunes à vivre ensemble

a. Favoriser la solidarité, l'entraide, le soutien

Les enfants se valorisent eux-mêmes en apportant leurs compétences individuelles au profit de la vie collective. Ces actions sont spontanées et volontaires. Les jeunes se saisissent des différents espaces, en fonction de leurs appétences individuelles, pour participer à la vie du lieu d'accueil (mise en place d'une activité, préparation du goûter, participation à la bonne tenue des lieux, réorganisation de l'aménagement des espaces).

Les échanges avec l'adulte sont aussi un vecteur de développement de ces compétences sociales nécessaires à la vie en collectivité. Nous invitons autant que faire se peut les jeunes à tenter de résoudre leurs différends par eux-mêmes ou bien de s'entendre sur les règles avant de commencer un jeu. Ainsi, ils développent des réflexes, qui leur permettent de vivre ensemble, dans un climat serein.

b. Développer la tolérance, accepter la différence

L'ALSH permet aux jeunes, dans ce lieu de vie collective, de se confronter à l'autre et à la mixité du groupe. En effet, les enfants sont accueillis ensemble au sein d'un

groupe différent de celui constitué à l'école. De plus, il est composé d'enfants des classes primaires et des classes maternelles. C'est donc l'occasion de nombreux échanges au quotidien entre petits et grands.

Les divers supports proposés au cœur de l'établissement amènent les jeunes à être confrontés aux réussites et limites des uns et des autres. De plus, les sorties organisées à l'extérieur favorisent les rencontres.

C'est par le biais de ces différents espaces et un étayage éducatif de la part des adultes, que les enfants développent tolérance et acceptation de la différence d'autrui.

c. Eduquer les enfants aux actes démocratiques

Pour faire vivre l'accueil de loisirs, il est important de faire participer le groupe à l'élaboration des règles qui s'appliquent dans les différents espaces de vie, de les faire réfléchir à ce qui est nécessaire pour pouvoir vivre ensemble et donner encore plus de sens à ce règlement.

De plus, les jeunes participent à différentes instances dans lesquelles ils sont acteurs de décisions qui vont concerner la vie du lieu d'accueil.

En effet, un binôme d'enfants est invité à chaque commission repas, instance dans laquelle les menus sont élaborés et où la parole des représentants des jeunes est écoutée. Aussi, lorsqu'il y a des choix à réaliser pour sélectionner des activités, les enfants sont interrogés afin de les mobiliser et de les faire participer activement à la vie du centre de loisirs.

C ■ Permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde

a. Développer des actions ponctuelles en partenariat avec des acteurs locaux

Tous les premiers mercredis de chaque mois, une sortie exceptionnelle est proposée. En effet, tous les enfants sont disponibles sur cette journée.

Les souhaits exprimés par les jeunes sont entendus et des prestataires ou associations du territoire sollicités pour répondre à la demande. Ces actions favorisent l'ouverture, car les enfants sont confrontés à de nouveaux environnements et nécessairement à de nouveaux interlocuteurs.

De plus, ces sorties représentent de nouveaux espaces de socialisation, avec des règles spécifiques à respecter dans chaque lieu d'accueil. L'équipe peut ainsi observer l'évolution des jeunes individuellement, mais aussi dans le groupe, tout au long de l'année.

En outre, selon ce même principe, une sortie hebdomadaire durant chaque semaine de vacances est proposée.

Ces créneaux sont conservés pour proposer des actions à l'ensemble des jeunes accueillis.

b. Mettre en place des projets annuels avec des associations du territoire

Proposer des projets sur la totalité d'une année scolaire, avec un thème défini, permet de développer l'assiduité et la persévérance.

En effet, proposer aux jeunes d'investir un projet sur la totalité d'une année, par des actions ponctuelles régulières (trois fois par trimestre par exemple) permet d'appréhender de nouveaux contenus, de façon plus approfondie.

Afin de mettre de telles actions en œuvre, les acteurs locaux, les associations du territoire, avec leurs connaissances et savoir-faire spécifiques sont contactés. Une rencontre a lieu et des liens se tissent entre le groupe d'enfants et les intervenants. Autour d'un même thème, il est proposé des supports d'apprentissage variés, entre contenu théorique, visites culturelles et création artistique.

c. Partager nos expériences avec les jeunes au quotidien

L'échange verbal est permanent dans l'enceinte du centre de loisirs. C'est l'occasion pour les jeunes accompagnés de rencontrer des adultes de référence à qui s'identifier, autres que ceux de la cellule familiale et/ou de l'école.

L'équipe peut alors se saisir des échanges informels pour faire transparaître la curiosité et l'ouverture d'esprit des enfants dans le partage de leurs expériences, tout en prenant le soin de toujours garder une juste distance professionnelle.

Au-delà d'entretenir la relation de confiance - que le jeune questionne en permanence en interrogeant l'adulte - cela permet de véhiculer des valeurs dont les enfants vont pouvoir se saisir.

Enfin, les jeunes évoluent au centre d'un système composé de nombreux acteurs avec qui l'échange est indispensable pour garantir une cohérence de l'accompagnement.

D ■ Travailler en lien avec les personnes qui accompagnent les enfants au quotidien

a. Développer un lien de confiance avec les familles

L'équipe éducative des P'tits Mômes travaille en lien de proximité avec les familles. En effet, elle côtoie les parents quotidiennement, lorsqu'ils accompagnent ou viennent chercher les enfants au centre, ou bien à travers des courriels et des échanges téléphoniques.

Ces rencontres permettent d'échanger au sujet de leurs enfants, de leurs attentes les concernant. L'objectif est, ici, de garantir un accompagnement cohérent quel que soit l'espace d'accueil de l'enfant.

De plus, l'équipe peut jouer un rôle de conseil, d'orientation et d'accompagnement des parents sur les sujets concernant l'évolution de leurs enfants.

Par ailleurs, les parents peuvent s'impliquer dans la vie du centre au travers de l'accompagnement des sorties ou encore par l'apport de petit matériel de recyclage pour les activités manuelles.

b. Échanger avec l'école afin de garantir un accompagnement optimal de l'enfant

La situation géographique du centre de loisirs, au cœur du groupe scolaire publique de La Flotte, permet des échanges constructifs avec les équipes pédagogiques. Les rencontres régulières avec les professeurs des écoles et les ATSEM, placés auprès des jeunes tout au long de la journée, permettent d'éclairer certaines situations.

En effet, en partageant les observations de l'équipe de l'ALSH avec les personnels des écoles, des hypothèses de compréhension globale des situations sont avancées, et permettent ainsi un accompagnement encore plus pertinent.